

**Procès-verbal du conseil municipal de TOUVRE
SEANCE du 08 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril, à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation du Conseil : 02 avril 2025.

8 Présents : Mmes BAPTISTE, REYNAUD, BORDAS et Danielle DUBOIS, Mrs DUBREUIL, PIOT, ERBEL et ANDRÉ.

6 Absents : Mmes Chantal DUBOIS, BLANCHARD, JOLLY et GUIBERT, Mrs GRAND et BARDIEUX.

3 Pouvoirs : Stéphane GRAND donné à Mme BAPTISTE, Chantal DUBOIS donné à M. PIOT, Nadine GUIBERT donné M. DUBREUIL

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne BORDAS

L'ordre du jour de la convocation est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.
- Présentation de l'opération « Voisins vigilants » par la Gendarmerie.
- Questions diverses

ORDRE DU JOUR DE SEANCE

Désignation du secrétaire de séance : Mme Jocelyne BORDAS

APPROBATION PROCES-VERBAL SEANCE DU 11/03/2025

Le procès-verbal du 11 mars 2025 est adopté à l'unanimité

**1/ Mise en place du dispositif « VOISINS VIGILANTS » sur la Commune de Touvre
DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE**

Madame Le Maire informe l'assemblée du dispositif "voisins vigilants" qui est une démarche visant à accroître le niveau de sécurité par une action concertée et partenariale. Ce dispositif vise à rassurer la population, à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Dès que ce dispositif sera mis en place, un protocole sera signé avec la Commune, la Préfecture et la Gendarmerie.

Elle propose au Conseil Municipal d'adopter le principe de ce dispositif et de signer la convention consécutive.

Le Conseil Municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité :

-ACCEPTTE la mise en place du dispositif de participation citoyenne communément appelé dispositif « voisins vigilants ».

-DECIDE d'organiser une réunion d'information auprès des habitants, afin d'expliquer la mise en place du dispositif sur la commune de TOUVRE dans le cadre du CLSPD et en collaboration avec les acteurs de la sécurité.

-AUTORISE Madame Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

La réunion d'information pour les habitants aura lieu Lundi 14/04/2025 à 18h00.

Fin de la séance : 18h30

Signatures :
Brigitte BAPTISTE,
Maire



Jocelyne BORDAS
Secrétaire de séance